



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2512 040

Le 17 décembre 2025

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 2 décembre 2025, visant à obtenir des statistiques concernant des collisions avec des chevreuils dans la MRC de Charlevoix. Plus précisément, vous souhaitez obtenir pour les années 2021 à 2024:

1. Le nombre de collisions entre automobilistes et chevreuils dans la MRC de Charlevoix, puis celle de Charlevoix-Est;
2. La période de l'année durant laquelle ces collisions sont survenues pour chacune des quatre années;
3. Les secteurs où sont survenues ces collisions.

Cependant, nous vous informons que nos systèmes d'information ne permettent pas l'extraction des données demandées. En effet, nous n'avons pas de codes ou de catégories spécifiques où la mention de collision avec un chevreuil serait compilée.

Afin d'obtenir cette donnée, un exercice manuel de comparaison et de compilation au sens de l'article 15 de la Loi sur l'accès serait nécessaire. Or, la loi n'impose aucune obligation à un organisme de faire un tel exercice pour répondre à une demande d'accès. Par conséquent, nous ne détenons pas les documents sous la forme demandée (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Étant donné les limites de nos systèmes d'information, nous vous invitons à faire une demande d'accès à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui serait susceptible de détenir ce type d'informations :

Me Nathalie Jacques
Directrice du Bureau de l'accès à l'information et
de la protection des renseignements personnels
333, boul. Jean-Lesage, local N-6-45, C.P. 19
600, succ. Terminus
Québec (QC) G1K 8J6
Tél. : 418 528-4338 accès.information.PRP@saaq.gouv.qc.ca

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels